

Dates des cours :

- ✓ 1^{er} trimestre : du 17 septembre au 20 décembre 2025
- ✓ 2^{ème} trimestre : du 9 janvier au 11 avril 2026
- ✓ 3^{ème} trimestre : du 27 avril au 27 juin 2026

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires (sauf le premier samedi des vacances).

Les cours manqués ne sont ni remboursés, ni reportés.

Règles à respecter :

- ✓ Les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) jusqu'à ce que l'enseignant les fasse entrer dans la salle située 16 rue Saint Roch à Bricquebec-en-Cotentin.
- ✓ Les parents doivent reprendre leur(s) enfant(s) devant l'atelier à la fin du cours. En cas de retard imprévu, merci d'envoyer un SMS pour prévenir l'enseignant, au 06 83 53 51 54.
- ✓ Merci de prévenir l'enseignant si une personne autre vient rechercher l'enfant
- ✓ En cas d'absence, prévenir l'enseignant dès que possible par mail lesateliersdeloeil@gmail.com ou 06 83 53 51 54.

Matériel :

Une blouse et un carnet de croquis format A4 avec spirales (en haut de préférence) doivent être fournis. Les enfants doivent porter des vêtements qui ne soient pas fragiles (risque de tâches...).

Si vous avez dans vos placards ou vos garages des objets, matières qui peuvent servir, n'hésitez pas à les apporter ! Par exemple :

Plastique : bidon de lessive, bidon d'eau déminéralisée, bouteille de shampoing ou gel douche (blanc ou couleur, opaque), bouchons de bouteilles, tupperware...

Bricolage : Quincaillerie (clous, vis, écrous...), composants électroniques, chutes de bois, tasseau, chutes de gaines électriques, fils électriques, fil de fer, cagette, papier peint...

Maison : cure dent, pic à brochette, couverts, boutons, chutes de pelote de laine, tissus, fils, aiguilles, pailles, rubans, perles, anneaux de rideaux, jouets, peluches...

Papiers : journaux, magazines de voyages, de jardin, de mode, de sciences... Vieux journaux type Chasseur Français, Marie-Claire ou Elle, vieilles cartes postales, grands calendriers, cartons...

Jardin, matières naturelles : bois flotté, raphia, coquillages, fleurs séchées, glands...

Merci de bien vouloir compléter, signer et retourner l'autorisation parentale ci-jointe à la mairie de Bricquebec-en-Cotentin (mail : marielle.ollivier@bricquebec.fr), au plus tard le 12 septembre 2025.

AUTORISATION PARENTALE

Les Ateliers de l'œil 2025-2026

Je sousigné(e), M.....
demeurant.....et
agissant en qualité de père/mère, autorise mon enfant
....., demeurant à la même adresse, à participer aux
ateliers de création graphique assurés par les Ateliers de l'œil du 17 septembre 2025 au 27
juin 2026, au 16 rue Saint Roch à Bricquebec-en-Cotentin, et

Autorise mon enfant à rentrer de façon autonome à la fin des cours dispensés en 2025-
2026 :

☐ oui ☐ non

Autorise les prises de vue de mon enfant :

☐ oui ☐ non

A, le2025

Signature